

## **Du sens étymologique à l'émergence des acceptions actuelles en contexte d'analyse du discours et de didactique : comparaison lexicographique entre l'espagnol *connivencia* et le français *connivence*.**

**PHILIPPE REYNÈS**

H-M, EA4287, UPJV, AMIENS

*philippe.reynes@u-picardie.fr*

### **Introduction**

---

1. Traditionnellement, le terme *connivence* appartient à plusieurs disciplines spécifiques et à leurs technocrates de spécialité correspondants (droit, morale, sciences politiques et même sciences naturelles, anatomie, botanique, psychanalyse, etc.). Plus récemment, il est entré dans le champ de la psychanalyse, dans celui de la linguistique et plus spécialement dans l'analyse du discours ainsi que dans celui de la didactique.
2. Ces quelques pages fourniront donc l'occasion de nous interroger sur les raisons des dérivations sémantiques de ce mot, dues à la diversification de ses applications terminologiques en de multiples domaines. Nous nous placerons d'un point de vue chronologique, diachronique, comparatiste et lexicographique pour en retracer brièvement et simplement l'histoire en espagnol et en français en utilisant à cette fin, comme outils et supports principaux, les dictionnaires de langue et les corpus<sup>1</sup>.
3. La question consistera à savoir comment et depuis quand, au cours de l'histoire du mot et de son paradigme dérivationnel à partir de la racine d'origine, le français « *connivence* », principalement, et dans une moindre mesure l'espagnol « *connivencia* », ont vu émerger lors de l'évolution quelque peu complexe du signifié de ce vocable une acception linguistique et plus spécifiquement pragmatique, conversationnelle, ainsi que didactique, consignée entre autres dans les dictionnaires de référence (en français, le TLFi).

1 CREA, CORDE, FRANTEXT.

4. Pourquoi s'appuyer principalement sur un discours lexicographique? Le recours au dictionnaire peut s'expliquer ou se justifier par la croyance - fût-elle faussement naïve- que ce genre d'ouvrage livre, à travers la définition des mots et les exemples choisis pour les illustrer, outre des informations linguistiques, un certain reflet conceptuel et culturel d'une société à une époque donnée, un témoignage lexicoculturel en somme.
5. L'étude procédera selon différentes étapes en partant de l'étymologie et des premières attestations lexicographiques du terme pour en apprécier le développement comparé, l'extension sémantique et l'élargissement des emplois à travers quelques effets de sens dans des contextes diversifiés.

### **Quelques données étymologiques et comparatistes**

6. La préhistoire et l'archéologie du mot livrent quelques données sur ses lointaines origines. Selon les dictionnaires indo-européens et étymologiques de la langue latine, le latin classique *coniventia*, et le latin tardif *conniventia*<sup>2</sup> formé sur le participe présent *connivens* d'où sont issus, par emprunt savant, le français *connivence* et l'espagnol *connivencia*, etc., nous renvoient à une lointaine racine indo-européenne <sup>o</sup>*kneigwh* dont le signifié aurait comporté l'idée de « faire levier en s'appuyant » d'où « faire effort, s'efforcer », ce que l'on retrouve encore dans l'allemand moderne *neigen* (pencher, incliner) et *nicken* (qui a le double sens de s'incliner, faire un signe de tête, faire signe que oui, acquiescer et aussi sommeiller, s'assoupir<sup>3</sup>).
  7. À partir de ce lexème primitif, les fréquentatifs et intensifs latins *nictari* (« faire des mouvements saccadés ») et *nictare* (« cligner, clignoter »), restreignant leur sens au champ visuel en vinrent à signifier : « cligner des yeux pour s'efforcer de mieux voir » (sens qui reste dans les substantifs savants de *nictación* ou *nictitación*, / nictation ou nictitation : « clignement des paupières »). Sur le plan référentiel, la pluralité interne du duel inhé-
- 2 D'abord avec un seul <n>, puis refait graphiquement en *coniventia*, V<sup>ème</sup> siècle, dans le Code Théodosien, selon Dauzat, Dubois, Mitterand, (1971). Ce n'est pas un hasard si le terme apparaît pour la première fois dans un code de droit.
- 3 « Die Sonne neigt sich » (le soleil se couche) ; « sich zu Ende neigen » (être sur son déclin). Ces définitions et ces exemples m'ont été fournis par mon collègue germaniste Ludolf Pelizaeus, que je remercie ici.

rente à la vision binoculaire pourrait expliquer la préfixation par *cum-* (préposition exprimant entre autres l'accompagnement, l'adjonction et la simultanéité) dans sa variante combinatoire préfixale *con-*<sup>4</sup>.

8. En résulte alors le verbe *co(n)nivere* qui veut dire d'abord « fermer les yeux ou serrer les paupières » et acquiert dès le latin classique une acception figurée non physique, que l'on retrouve dans notre locution « fermer les yeux » / "*cerrar los ojos*", au sens d'« être indulgent », de « laisser faire avec indulgence », de « ne pas faire attention », de « feindre d'ignorer », et finalement d'« être d'accord<sup>5</sup> ». On assiste, comme c'est souvent le cas dans l'évolution sémantique, au glissement du physique au psychique, du concret vers l'abstrait, à quoi s'ajoute ici l'intentionnalité, le clignement des yeux devenant clin d'œil complice.
9. Si l'on accepte l'hypothèse selon laquelle la pluralité interne du duel, inhérente à la préposition *cum-*, ici en position de morphème dérivationnel préfixal, a été appliquée à l'origine à la binocularité, cette structure morphologique reflète sémantiquement la dualité interne de la structure argumentale sous-jacente dans la notion de connivence<sup>6</sup>. Le mot *connivence* suppose donc, de par sa structure et sa construction morphosémantique même, une duplicité, d'abord numérique et physique, anatomique, manifeste et explicite, celle des yeux, puis transposée métaphoriquement, celle des actants de la communication (locuteur et allocutaire), et enfin et surtout, au sens figuré, celle qui est latente et implicite, intentionnelle dans l'ordre psychologique, intellectif et moral<sup>7</sup>.
10. La notion de duplicité suggère que cette dualité communicative ne s'incarne pas forcément dans deux interlocuteurs corporellement différents et séparés. Les deux rôles situés dans chacun des deux pôles de l'émis-

4 Réduite à <co-> par assimilation au [n-] initial de la racine dans la forme du latin classique. La gémination graphique du <n> du latin tardif s'impose bien que la graphie simple ait subsisté sporadiquement (un seul exemple de *conivencia* dans le *CORDE*).

5 « [...] au sens figuré « être indulgent » et « être d'accord » surtout sous l'Empire », précise Alain Rey (1994 : 476).

6 La formule actancielle comporterait au total une actance triple, la notion de connivence supposant une entente secrète entre deux actants, et par conséquent à l'insu d'un troisième, soit schématiquement : [X] <-> [Y]/[Z].

7 Voir les parasyonymes *collusion/colusión*, *complicité/complicidad*, *confabulation/confabulación*, *confidence/confidencia*, eux aussi bâtis sur cette même construction préfixale.

sion et de la réception peuvent être joués et donc feints chez et par un même énonciateur dans une attitude qualifiable de double et interprétable comme fausse, dissimulée, sournoise, trompeuse et hypocrite<sup>8</sup>.

11. Ainsi, de même que les yeux et les paupières appartiennent à une seule et même personne dans le latin *co(n)nivere*, de même le débat connivent peut-il être intérieur et se dérouler mentalement entre deux instances du moi, le 'je' étant aussi un autre et se dédoublant dans un *alter ego*. Si chacune d'entre elles défend des arguments contraires, l'une se rallie finalement à l'autre, et toutes deux s'entendent dans une connivence qui n'est autre qu'un accord des voix supposant une prise en charge argumentative et dialectique par le seul sujet parlant. Cette sorte de diphonie énonciative — consciente, subconsciente, inconsciente — chez un locuteur singulier, fonde une dialectique et justifie ainsi au niveau individuel une opinion et une décision suivies éventuellement d'action. On retrouve dans les catachrèses du discours ordinaire, en partie héritier du discours philosophique et moral antique et classique, l'idée de voix (celle de la conscience, de la raison) et de débat (celui du for intérieur, à l'image d'un forum ou d'une agora). La bonne conscience serait le résultat d'un compromis polyphonique où espaces discursifs publics et privés se rejoindraient.
12. En guise d'illustration, prenons le cas d'une personne qui, en dépit de sa gêne pécuniaire, et après avoir mis en débat intérieur le pour et le contre de l'acquisition d'un bien matériel, feint d'oublier les inconvénients budgétaires et les difficultés financières pour se lancer finalement dans l'achat du bien convoité. Qu'elle intègre ou non des arguments publicitaires ou autres pressions extérieures, elle se trouve, consciemment ou à son insu, en situation de connivence avec elle-même :

Aunque estaba mal de dinero, cerré los ojos y me compré el coche<sup>9</sup>.

13. Dans la connivence s'exerce donc une sorte de jeu théâtral, de mise en scène argumentative, de déguisement soit interpersonnel et interlocutif, soit intériorisé dans l'espace psychique du moi. Ainsi la dualité actancielle, physiquement réelle ou psychologiquement intériorisée est-elle représentée, matérialisée et repérable au niveau de la syntaxe de surface, grâce au

8 L'hypocrite (*hypokritês*), l'acteur, celui qui porte le masque et dont le vrai visage, la véritable pensée, intention ou décision (*krisis*) se situe sous (*hypo*) un faux masque.

9 Exemple tiré du dictionnaire SALAMANCA, à l'article «ojo».

régime prépositionnel du substantif ou de l'adjectif par reduplication du morphème (lié et libre) {con} (« *connivencia con, connivente con* »/« de connivence avec »), ou par la corrélation moyennant le jonctif discontinu « *entre ... y* » / « entre... et », comme nous le prouvent les concordanciers des contextes étroits dans les corpus consultés.

14. Voilà donc quelques pistes de réflexion, parmi d'autres, que peut nous inspirer l'étymologie. Passons à présent à l'attestation d'entrée du mot en langue romane et à sa consignation principalement en espagnol et en français.

### **Datation et premières attestations lexicographiques en langue romane**

---

15. Corominas et le *NTLLE* datent de 1617 la première attestation du substantif, lequel ne figure pas dans le dictionnaire de Sebastián de Covarrubias de 1611 mais dans un dictionnaire bilingue, celui de l'anglais John Minsheu<sup>10</sup>. L'adjectif « *connivente* » apparaît tardivement en espagnol: il n'est consigné qu'à partir de l'édition de la RAE de 1936<sup>11</sup>. Le verbe latin *conivere* reste sans descendance en espagnol.
16. Du côté du français, les différents dictionnaires étymologiques s'accordent à dater le substantif « connivence » en 1561, l'adjectif « connivent » en 1753 et le verbe « conniver », « fermer les yeux sur, se faire complice de » d'avant 1577<sup>12</sup>, usité depuis le XVI<sup>e</sup><sup>13</sup> jusqu'à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle (dernier exemple chez Renan) pour tomber en désuétude en langue contemporaine<sup>14</sup>. C'est le verbe qui constitue d'ailleurs l'entrée de « conni-

10 Cf. *NTLLE*. John Minsheu (1560-1627), auteur de *Pleasant and Diligthfull dialogues* (1599, 1623) et *A guide into tongues* (1617).

11 Comme le constatent Corominas et Pascual (1980) « falta aún Acad. 1899. » (Corominas 1980 : 176).

12 Cf. *FRANTEXT*.

13 « Puisqu'ils connivaient à de tels crimes » (Bossuet), « Conniver en lâche à ce nom qu'on me vole » (Corneille), cités par Dubois, Lagane, Lerond (1989)

14 Les dictionnaires historiques du moyen français définissent « connivence » comme « indulgence coupable » et mentionnent donc aussi le verbe « conniver » dans le sens de « fermer les yeux, feindre de ne pas voir » et de « se plier à quelque chose sans réagir ».

vence » dans la première édition du dictionnaire de l'Académie française (1694), auquel renvoie le substantif :

dissimuler, faire semblant de, ne pas voir un mal qu'on a le pouvoir et le droit d'empêcher. Le magistrat connive aux concussions de son greffier, des procureurs, etc. Il ne voulait pas se déclarer ouvertement, il connivait avec lui ; ce trésorier et son contrôleur connivaient ensemble ; un père qui connive aux desbauches de ses enfants.

**Définition et exemplification dans les dictionnaires officiels de référence : stabilité et évolution de la microstructure de l'article « connivence »/ « connivencia »**

---

17. L'académie espagnole, dans son premier dictionnaire officiel, les *Autoridades*, donne en 1729 comme définition : « *disimulo, tolerancia, consentimiento y permisión tácita* », qu'il fait suivre d'une remarque étymologique « *Es voz puramente latina* » et d'un exemple : « *Una entereza santa para no abandonar el buen crédito de su religión, sin blandear a connivencias o transacciones* », phrase tirée de la Chrono-historia de la compañía de Jesús en la provincia de Toledo, par le Padre Bartholomé Alcázar. Le contexte est celui de la prose religieuse portant sur l'histoire de l'ordre des Jésuites et le sens, celui de la fermeté inébranlable de la foi, qui ne faiblit pas (*blandear*) ni ne cède aux tentations, sans faire de concessions.
18. L'édition *manual*, en un seul volume (1780), première d'une longue série qui perdure jusqu'à nous, précise et complète la définition, qu'elle fait suivre de l'étymologie latine, mais cette fois sans donner d'exemple ni de commentaire sur le caractère savant du mot :
- Disimulo, o tolerancia en el superior de las infracciones, o transgresiones que cometen sus súbditos contra el instituto, o leyes, baxo las quales viven. Conniventia.
19. Cette définition demeure inchangée, au fil des millésimes, jusqu'en 1884, date de la treizième édition dans laquelle apparaît une seconde acception, celle de « *Acción de confabularse* », qui se réduit ensuite purement et simplement au substantif déverbal dérivé « *confabulación* ».

20. Puis l'article maintient telles quelles ces deux acceptions jusqu'à l'édition actuelle, la 23<sup>ème</sup>. Toutefois à partir de la 17<sup>ème</sup> édition, celle de 1927, la première acception peut apparaître sous une forme abrégée « *Disimulo o tolerancia en el superior acerca de las transgresiones que cometen sus súbditos* », abandonnant alors le membre de phrase final « *contra las reglas o las leyes bajo las cuales viven* ». Le français, quant à lui, a défini le substantif « connivence » de la façon suivante :

Furetière (1690) :

Indulgence qu'on a pour les fautes d'un inférieur soumis à la correction d'autrui. On a souvent de la connivence pour les exactions des commis, quand on retire quelque profit.

Académie, 4<sup>ème</sup> édition (1762) :

Complicité par tolérance, & dissimulation d'un mal qu'on doit ou qu'on peut empêcher. Connivence manifeste. La connivence du Magistrat, des Juges. La connivence du père a été cause du désordre de ses enfants.

Académie, 8<sup>ème</sup> édition (1935) :

Complicité par tolérance et dissimulation d'un mal qu'on doit ou qu'on peut empêcher. Connivence manifeste. La connivence du magistrat, des juges La connivence du père a été cause du désordre de ses enfants. Il se prend par extension pour Entente secrète, intelligence avec quelqu'un. Ils étaient de connivence pour, etc. Agir de connivence.

Académie, 9<sup>ème</sup> édition (1994) :

XVI<sup>e</sup> siècle, au sens de « indulgence coupable ». Emprunté au latin *coniventia* « indulgence ». Pél. Complicité morale consistant à fermer les yeux, à garder le silence sur la faute de quelqu'un : Il y a eu connivence manifeste. Accuser un témoin de connivence avec la partie adverse. Se regarder d'un air de connivence, avec un sourire de connivence. Par ext. Entente secrète ou tacite. Ils sont liés par une vieille connivence. Loc. de connivence, en accord secret. Être de connivence, agir de connivence. Être de connivence avec l'adversaire.

21. Ce latinisme évolue fort peu à partir du moment où il est consigné par les dictionnaires et notamment par les dictionnaires officiels de référence dans les deux langues, dans lesquels sa définition est fixée. Dans cet emprunt savant, l'entier du sémantisme latin n'est pas versé dans les langues romanes en question : seuls sont retenus les sens figurés de « fermer les yeux », glosé d'ailleurs dans la 9<sup>ème</sup> édition de l'Académie française

par « feindre de ne pas voir », « garder le silence ». Les sèmes inhérents, communs aux deux langues, correspondent aux idées principales de silence, de secret, de dissimulation, de cachotterie dans le cadre d'une interlocution linguistique ou paralinguistique (gestes, regards) supposant donc deux instances énonciatives communicatives (interpersonnelles voire intrapersonnelles). Les sèmes afférents comprennent aussi, selon les contextes, celles de faute, de mal, d'infraction, de transgression condamnable par rapport à un tiers, lequel peut renvoyer à l'ordre établi, à des principes d'organisation en matière politique, civile, morale, religieuse, à l'autorité ou à la censure, d'où les notions de culpabilité, d'entente complice et d'indulgence coupable.

22. Partant de l'idée d'indulgence coupable et comparant le contenu de l'article d'une langue à l'autre, on peut observer que, dans les définitions, l'espagnol place plus explicitement et plus souvent que ne le fait le français cette « complicité coupable » dans le cadre d'une relation hiérarchique entre les deux sujets sinon parlants du moins communicants (que leur communication soit verbale ou paraverbale) et ce, par rapport à un ordre collectif supérieur à tous deux (*instituto, leyes, reglas*) et auquel tous devraient se soumettre.
23. Alors que l'espagnol l'inclut dans la définition même (comme le suggèrent les mots : « *permiso* », « *tolerancia* », « *superior* » / « *súbdito* », le français suggère bien cette asymétrie hiérarchique par un certain nombre d'exemples « le magistrat/le greffier », « le père/les enfants ») mais ne l'explique pas de façon définitionnelle, sauf chez Furetière, comme avons pu le lire plus haut (« Indulgence qu'on a pour les fautes d'un inférieur soumis à la correction d'autrui. On a souvent de la connivence pour les exactions des commis, quand on retire quelque profit. »)
24. Ce n'est qu'à l'apparition de la seconde acception dans le dictionnaire espagnol de la RAE (1884, 13<sup>ème</sup> édition) que cette idée de subordination et de hiérarchie interlocutive disparaît, présupposant une égalité dans le statut de communication des actants locuteurs. « *Acción de confabularse* » puis « *confabulación* » au sens de complot, de ligue, d'entente secrète. Des marques d'usage diaphasiques peuvent à l'occasion compléter ces informations sémantiques : la péjoration, à des degrés divers selon les époques, comme le résume le *Dictionnaire historique de la langue française* (Rey, 1994) : « Connivence a longtemps exprimé l'idée « d'indulgence

coupable ». Il s'est orienté ensuite vers le sens d'«intelligence secrète, accord tacite » (1798), et en a en partie perdu sa valeur péjorative ». Cette remarque semble rejoindre le commentaire du dictionnaire espagnol *Vox* des synonymes, selon lequel, paradoxalement, *connivencia* tient de l'euphémisme :

connivencia : acuerdo, confabulación, conchabanza, aconchabamiento, contubernio. Connivencia es generalmente una expresión más suave y eufemística, e implica a veces el simple disimulo o tolerancia más o menos culpable.

### **Extension du sémantisme par diversification de l'usage contextuel, des effets de sens et par spécialisation terminologique et conceptuelle**

---

25. La stabilité sémantique générale du mot semble aller de pair aussi avec des effets de sens différents ainsi qu'avec l'application et l'extension à des champs thématiques variés où dominant la prose sur le vers, et dans la prose, la narration et la fiction sur le discours historique, religieux et journalistique. C'est du moins ce que résument les tableaux statistiques du *CORDE* et du *CREA*. Bien qu'il ne s'y retrouve pas exactement les mêmes les catégories thématiques, la répartition permet de discerner une certaine évolution : pour le substantif *connivencia*, une baisse de fréquence dans la prose fictionnelle et une fréquence d'usage accrue dans le champ des sciences politiques (droit, politique nationale et internationale, économie, commerce et finances) et sociales : respectivement 55,51% et 14,70% selon le *CREA*. Dans ces domaines-là, notamment dans ceux des sciences juridiques et politiques, la *connivencia* n'est pas étrangère aux idées de malversation, de détournement de fonds, de vol, de corruption, de trahison et fait donc partie intégrante du discours juridique et pénal. Voici à titre d'exemples quelques contextes tirés du *CORDE* et du *CREA*<sup>15</sup>:

estar en connivencia con los bandidos (*CORDE* 31)

delatora de connivencia con la corriente afrancesada (*CORDE* 41)

15 Les numéros sont ceux donnés par le classement suivi dans chacun des deux corpus : 271 occurrences trouvées dans 228 documents pour le *CREA*, 141 dans 97 documents pour le *CORDE*.

el desprecio por el dinero público y la connivencia con la Mafia (CREA 5)

bandas paramilitares que contaban con la connivencia de la policía (CREA 10)

26. L'adjectif connivente, d'une fréquence nettement inférieure à celle du substantif<sup>16</sup>, laisse quant à lui apparaître un usage plus élevé en sciences sociales (50%) qu'en fiction (33,33%) et qu'en politique, économie, commerce et finances (16,66%). Exemples provenant de ces deux mêmes corpus :

su fiel aliada había preferido ser abrasada que connivente en su ruina »  
(CORDE 1)

partícipes de una ideología connivente con una potencia enemiga (CREA 1)

el Tribunal Supremo a raíz de su actuación en este caso, connivente con el gobierno (CREA 3)

Mirada burlona y connivente del padre de Elena, a la que Elena responde, connivente... (CREA 6)

27. Les relevés des deux corpus montrent que les fréquences varient selon les aires thématiques, les époques mais aussi les catégories grammaticales (substantif > adjectif). Au sein des principaux domaines d'usage (droit, morale, politique, économie, etc.), le terme peut acquérir une valeur et un rôle pertinents alliant complexité sémantique et référence unisituationnelle. Ainsi, à l'intérieur de la sphère du droit espagnol, le code des armées (*Código penal militar*, art. 78.2.), partant du syntagme « *connivencia en la evasión de presos* », rapproche le mot de celui de trahison complice en lui conférant la définition hyperspécifique de :

Delito cometido por el militar que facilita la huida de prisioneros de guerra, reclusos o detenidos confiados a su custodia.

28. Dans le cadre contextuel du code pénal militaire espagnol, « *connivencia* » acquiert donc une acception très précise en rapport avec un type d'infraction *sui generis* sur le plan référentiel, qualifiable pénalement de délit. On sait que pour un juriste –comme pour un scientifique— chaque

16 Le CREA n'offre que six cas (pour cinq documents) et le CORDE n'en fournit que deux (pour deux documents, dont l'un en latin).

terme est strictement délimité sur le plan sémantico-référentiel, qu'il n'a pas de véritable synonyme exact et n'est en conséquence pas interchangeable avec un terme approximativement équivalent<sup>17</sup>. Ce type d'usage terminologique spécialisé ne peut manquer d'avoir des répercussions au niveau traductionnel : ainsi, dans ce même registre militaire, un syntagme comme « intelligence ou collusion avec l'ennemi » pourrait être plus avantageusement traduit par « *connivencia* » que par « *contactos con el enemigo*<sup>18</sup> », périphrase qui ne rend pas l'idée ni le caractère secret d'une entente.

29. Le mot peut aussi élargir ses emplois à d'autres sphères du savoir et de la recherche, de l'épistémé et de la praxis. C'est ce que nous allons voir maintenant, surtout en français, dans le domaine de la linguistique et de la didactique.

30. L'acception spécialisée de « connivence » en linguistique est attestée par le TLF et datée de 1972 : « relation entre communicants utilisant une forme linguistique selon une convention ou par référence à un emploi connu d'eux. » Il fait désormais partie des outils d'analyse des phénomènes d'énonciation et des stratégies discursives, comme le rappelle la définition de Dubois dans la nouvelle version, refondue, du *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* (2001), où connivence s'oppose à *masquage*<sup>19</sup> et à *simulation*<sup>20</sup> et trouve des applications dans l'analyse textuelle :

La connivence est un concept utilisé pour analyser les phénomènes d'énonciation : il est opposé à la simulation et au masquage. Il y a connivence lorsqu'un locuteur utilise intentionnellement une forme de langue qui le ferait classer comme appartenant à un groupe autre que le sien, si le locuteur lui-même et surtout les destinataires ignoraient que lui-même n'appartient pas à ce groupe :

17 C'est d'ailleurs le cas de l'adjectif « connivent » dans un domaine tout autre, scientifique cette fois, celui de la botanique et de l'entomologie. Cf. TLFi : « Qui se rapproche par le sommet » A-« Dont les feuilles ou les divisions (de la corolle, du calice) se rapprochent, constamment ou périodiquement, par leur sommet ou leur face supérieure. *Feuilles conniventes.* »

18 Traduction du *Grand Dictionnaire Larousse bilingue*.

19 « On donne le nom de masquage à un procédé, opposé à celui de connivence et de simulation, par lequel un locuteur, supposant qu'une forme de langue le ferait classer comme appartenant à un groupe sociopolitique auquel il appartient effectivement, évite de l'employer. » *Ibid.*

20 « [...] le locuteur, après avoir maîtrisé plus ou moins bien le langage des membres d'un groupe autre que celui auquel il appartient, en utilise les formes de langue. » *Ibid.*

c'est ainsi que le mot séparatiste, par lequel le général De Gaulle désignait les communistes, a pu être employé par eux ironiquement devant des locuteurs qui savaient que ce mot n'appartenait pas à leur vocabulaire et qui n'acceptaient pas la proposition impliquée par le général De Gaulle : « Les communistes sont séparés de la nation ».

31. Le concept de connivence est à l'œuvre dans l'analyse du discours, non seulement politique mais aussi littéraire et poétique, comme il a été démontré (Garnier, 2006) à propos d'un corpus de textes français du XVI<sup>ème</sup> siècle.
32. Toujours proche de la linguistique, la didactique s'est approprié le concept de connivence linguistique pour désigner l'apparition d'un sentiment d'identité discursive et d'appartenance à un groupe chez des apprenants, grâce à la maîtrise de savoirs et de compétences communicatives partagées. Loin de toute dissimulation, la connivence se charge alors d'un rôle didactique positif et devient alors un but, un objectif à atteindre dans l'apprentissage linguistique et culturel, de la langue-culture. Enfin, la psychanalyse s'est emparée du concept —la connivence entre le praticien et son patient— qu'elle distingue d'autres concepts tels que « transfert », « contre-transfert », « neutralité », « bienveillance ».
33. À chaque fois, le mot « connivence », sorte d'emprunt intralinguistique en français, devient un terme chargé d'un sens précis, débarrassé de jugements de valeur ou de connotations péjoratives, qui s'oppose complémentaires à d'autres termes et entre dans un réseau d'oppositions terminologiques et conceptuelles spécifiques, rappelant une fois de plus deux des plus célèbres phrases de Saussure (1916) :

Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement [...] n'ont de valeur propre que par leur opposition.

[...] dans la langue il n'y a que des différences [...] deux signes comportant chacun un signifié et un signifiant ne sont pas différents, ils sont seulement distincts. Entre eux, il n'y a qu'opposition.

## **Unicité étymologique et différenciation interlinguistique**

---

34. Si ces deux grands principes énoncés par Saussure sont universellement valables et si, comme nous l'avons vu, les fréquences d'usage du mot « connivence » varient selon les aires thématiques, les époques et les catégories grammaticales (le substantif l'emportant clairement sur l'adjectif tant en espagnol qu'en français), force est de constater que plusieurs différences séparent des langues proches ayant pourtant puisé à la même source latine. Outre le fait qu'historiquement l'espagnol n'a jamais emprunté au latin ni forgé de verbe correspondant au substantif *connivencia* ni à l'adjectif verbal *connivente*, —verbe que le français a connu (conniver<sup>21</sup>) mais qu'il a fini par abandonner—, les deux langues se séparent synchroniquement, sur certaines propriétés morphologiques, notamment la capacité de pluralisation du mot, bien supérieure en français par rapport à celle de l'espagnol. La présence ou l'absence de ce critère d'opposition comptable / non-comptable semble aller de pair avec l'extension sémantique, l'élargissement des emplois et la diversification des effets de sens contextuels. Les courbes de fréquences d'emploi le prouvent : proches durant le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup>, elles se séparent nettement à partir des années soixante, époque à laquelle la courbe du français s'envole alors que celle de l'espagnol reste stable<sup>22</sup>. Dans la pratique, on peut observer, du moins à travers le prisme lexicographique, que *connivencia* n'a pas connu en espagnol l'essor qu'il a connu en français dans la terminologie métalinguistique ou didactique.

## **Conclusion**

---

35. Les dates de première attestation, l'évolution de la polysémie et des courbes de fréquences nous permettent de mesurer combien ce terme, longtemps circonscrit au discours religieux, moral, juridique et politique, avec des nuances de définition et d'emploi entre langues proches et voisines, semble s'être revivifié et réactualisé, principalement en français,

21 Le latin et l'ancien français subsistent dans l'anglais *to connive*.

22 Cf. Ngram Viewer. Google Books.

par son élargissement d'emploi dans des domaines autres, comme en linguistique, et plus spécifiquement en théorie de l'énonciation et en analyse du discours, ainsi qu'en didactique des langues. Il entre dans un micro-champ à l'intérieur duquel il participe d'une opposition conceptuelle fine par rapport à masquage et à simulation dans l'analyse des stratégies, des procédés et des marqueurs discursifs, interlocutifs et conversationnels. Il lui est assigné, dans d'autres domaines spécialisés tels que la didactique ou la psychanalyse ou encore d'autres sous-domaines spécialisés (tel que le droit militaire en espagnol), un sens précis s'inscrivant dans un maillage sémantico-référentiel. Élargissement des applications, diversifications contextuelles, enrichissement sémantique, spécialisation terminologique : au fur et à mesure qu'il entre dans le champ de la réflexion scientifique et qu'il investit le champ des sciences humaines, après avoir pénétré celui des sciences naturelles, sociales et politiques, il se déleste de ses connotations morales traditionnellement péjoratives et acquiert une valeur positive et objectivante ; à ce titre donc il confirme et renforce son opérativité dans divers domaines.

36. À propos de l'histoire du mot, et de son émergence dans le champ des sciences du langage, la diachronie lexicale et terminologique pourrait faire siens les propos d'un psychiatre et psychanalyste (Oury, 2012) :

[...] la notion de connivence, c'est une vieille histoire [...] Et puis ça a fait son chemin, pendant un certain temps, et le terme de « connivence » est venu et s'est imposé.

La connivence, c'est un rapport multiple. Connivence pour moi, c'est justement être là sans avoir l'air d'y être, dans la pure attention, ce n'est pas loin du moins un, sur le plan collectif. Non pas savoir ce qui se passe mais être sensible à ce qui se passe. La définition même de la connivence est liée à mon amour absolu des chats : les chats, ils font de la connivence, comme c'est écrit dans le dictionnaire. Ils ont les yeux fermés, mais ils savent tout.

37. C'est sur ce clignement d'yeux ou ce clin d'œil que le psychanalyste rejoint alors l'étymologiste.

## **Bibliographie**

---

BLOCH Oscar, VON WARTBURG Walther, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, [1932], Paris, Quadrige/PUF, 2002.

BENABEN Michel, *Dictionnaire étymologique de l'espagnol*, Paris, Ellipses, 2000.

COROMINAS Joan y PASCUAL José A., *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, Madrid, Gredos, 1980, vol II, p.176.

CORDE, [http : // corpus.rae.es](http://corpus.rae.es)

COVARRUBIAS Sebastián de, *Tesoro de la lengua Castellana o española*, [1611], Madrid, Turner, 1979.

CREA, [http ://corpus.rae.es](http://corpus.rae.es)

DAUZAT Albert, DUBOIS Jean, MITTERAND Henri, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse, 1971.

*Diccionario manual VOX de sinónimos y antónimos*, Barcelona, Bibliograf, 1989.

*Diccionario SALAMANCA de la lengua española*, Universidad de Salamanca, Madrid, Santillana, 1996.

DUBOIS Jean et al., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, 2001.

DUBOIS Jean, LAGANE René, LEROND Alain, *Dictionnaire du français classique*, Paris, Larousse, 1989.

FRANTEXT, <http://www.frantext.fr>

GARNIER Isabelle, « Connivence et littérature : une méthode d'analyse textuelle pour lire entre les mots », in *Revue d'Histoire littéraire de la France*, n°106, Paris, PUF, 2006/4, p.771-790.

P. REYNES, « Du sens étymologique à l'émergence des acceptions actuelles... »

LEHMANN Alise, MARTIN-BERTHET Françoise, *Lexicologie (sémantique, morphologie, lexicographie)*, Paris, Colin, Cursus (4e éd.), 2013.

*Grand Dictionnaire bilingue (espagnol-français, français-espagnol)*, Paris, Larousse, 2007.

GRANDSAIGNES D'HAUTERIVE Robert, *Dictionnaire des racines des langues indo-européennes*, Paris, Larousse, 1948.

GREIMAS Algirdas Julien, KEANE Teresa Mary, *Dictionnaire du moyen français, La Renaissance*, Paris, Larousse, 1992.

MARTIN Fernand, *Les mots latins*, Paris, Hachette, 1976.

LOUDIN César, *Le trésor des deux langues espagnole et française*, Paris, Maucroy, 1660.

OURY Jean, FAUGERAS Patrick, *Préalables à toute clinique des psychoses*, collection « Des travaux et des jours », Toulouse, Erès, 2012, p.45-46.

RAE, *Diccionario de Autoridades*, [1726-1739], Madrid, Gredos, ed. Facsímil, 1979.

RAE, *Diccionario de la lengua española* (Edición del tricentenario, 23° ed.), <http://dle.rae.es>

REY Alain, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1994, vol. I p.476.

ROBERTS Edward A., PASTOR Bárbara, *Diccionario etimológico indoeuropeo de la lengua española*, Madrid, Alianza, 1996.

SAUSSURE Ferdinand de, *Cours de Linguistique Générale* [1916], Paris, Payot, 1967, p.160, 166-167.

TLFi, <http://atilf.atilf.fr>.

TOURNIER Nicole et Jean, *Dictionnaire de lexicologie française*, Paris, Ellipses, 2009.